

Service Inscriptions

9 Avenue Frère Orban, B-7000 MONS (Belgique)
tél. 065/37.30.13 - service.inscriptions@umons.ac.be

BULLETIN D'INSCRIPTION A L'AESS ANNÉE ACADÉMIQUE 2024-2025

Consignes :

1. Remplir en lettres majuscules, avec stylo de couleur bleu ou noir uniquement
2. Ecrire lisiblement dans les cases réservées à cet effet

Faculté :

Pour les facultés ci-dessous, veuillez préciser :

Faculté des Sciences : Mathématique Physique Chimie Biologie
 Informatique

Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion : Sciences économiques et de gestion
 Sciences politiques et sociales

1. Renseignements généraux

Nom:

Prénom:

Autres Prénoms :

Etat civil:

célibataire marié(e) divorcé(e) veuf/veuve séparé(e) cohabitant(e)légal(e)

Sexe: M F

Lieu de naissance :

Pays de naissance :

Date de naissance : / / Nationalité :

N° carte d'identité ou passeport CI P:

Registre National :

Profession de l'étudiant :

N° compte bancaire (nécessaire dans l'éventualité d'un REMBOURSEMENT) :

IBAN BIC

Titulaire du compte :

Nom :

Prénom :

I. TITRE D'ACCES AU CYCLE D'ETUDES UNIVERSITAIRES DE L'INSCRIPTION

Veillez cocher la case correspondante :

Grade académique de master (ou 2^{ème} cycle de base)

- Diplôme(s) de 2^{ème} cycle obtenu en CF
- Diplôme(s) de 2^{ème} cycle obtenu en Communauté Germanophone, en Communauté flamande ou à l'ERM et jugé similaire par les autorités académiques
- Diplôme de licence (université) obtenu en CF
- Titre(s) ou grade(s) étranger(s) sanctionnant des études de deuxième cycle accompagné d'une équivalence de 2^{ème} cycle complète délivrée par la CF

Attention : Etudiants en fin de cycle de master en 120 crédits au moins auprès du même établissement en CF.

Examen de maîtrise de la langue française

Date de réussite de l'examen de maîtrise de la langue française :

II. ETUDES ANTERIEURES

A. Etudes secondaires supérieures :

Nom et adresse de l'établissement d'enseignement secondaire où vous avez terminé vos études :

.....
.....

Année d'obtention du diplôme d'enseignement secondaire supérieur :

Veillez cocher la case correspondante :

Titre d'enseignement secondaire supérieur délivré :

en Belgique par la Communauté : française flamande germanophone

à l'étranger : Pays :

Équivalence au CESS : oui non ⇒ Si oui, en quelle année ?

A.1. Titre d'enseignement secondaire supérieur en Communauté Française de Belgique (CFB)

Veillez cocher la case correspondante :

1. Enseignement secondaire de type 1 (Enseignement rénové)

a. Transition

- Humanités générales

- 111** Orientation enseignement de formation générale

Pour cette orientation, veuillez préciser le nombre d'heures/semaine pour les groupes de cours suivants (dernière année d'humanités générales) :

Latin/Grec :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	Biologie :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	} Nombre total d'heures de sciences : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h
Informatique :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	Chimie :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	
Mathématique :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	Physique :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	
Sciences économiques et humaines :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h			
Langues étrangères :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h			

- Humanités technologiques

- 121** Technique de transition, TTR
 122 Artistique de transition, ATR

b. Qualification

- Humanités techniques

- 131** Technique de qualification, TQ
 132 Artistique de qualification, AQ
 133 CQ Technique
 134 CQ Artistique

- Humanités professionnelles

- 141** Enseignement professionnel + 7^{ème} année
 143 CQ Professionnel
 144 CE6P (fin de 6^{ème} secondaire professionnelle)

2. Enseignement secondaire de type 2 (Enseignement traditionnel)

- 150** Humanités anciennes : section latin-grec
 151 Humanités anciennes : section latin-math
 152 Humanités anciennes : section latin-sciences
 153 Humanités modernes : section scientifique A
 154 Humanités modernes : section scientifique B
 155 Humanités modernes : section économique
 156 Humanités modernes : section sciences humaines

3. Autre

- 199** Catégorie non connue en CFB

A.2. Titre d'enseignement secondaire supérieur hors Communauté Française de Belgique

- 201** Baccalauréat européen (délivré par les écoles européennes situées en Belgique ou à l'étranger)
- 202** Baccalauréat international
- 203** Autre titre d'enseignement secondaire supérieur (communauté flamande, communauté germanophone, baccalauréat français, baccalauréat étranger,...)
- 299** Catégorie non connue hors CFB

A.3. Pas de titre d'enseignement secondaire supérieur

- 999 Etudes secondaires supérieures non terminées**

B. Etudes supérieures

Année de la première inscription dans l'enseignement supérieur en Belgique ou à l'étranger : 1er millésime de l'année académique (exemple année académique 2023-2024 -> 2023)

□ □ □ □

B.1. Etudes supérieures non universitaires

Une copie du diplôme obtenu ou à défaut l'attestation de réussite

Année académique de début : □ □ □ □ - □ □ □ □

Nom et adresse de l'établissement d'enseignement supérieur non universitaire fréquenté :

.....
.....

Année académique de la dernière inscription : □ □ □ □ - □ □ □ □

Intitulé du diplôme obtenu :

Année d'obtention du diplôme : □ □ □ □

Type d'études supérieures non universitaires :

Veillez cocher la case correspondante :

- Enseignement de type court de plein exercice
- Enseignement de type court de promotion sociale
- Enseignement de type long de plein exercice
- Enseignement de type long de promotion sociale
- Autres

B.2. Etudes universitaires

Une copie du diplôme obtenu ou à défaut l'attestation de réussite

Année académique de début : □ □ □ □ - □ □ □ □

Nom et adresse de l'établissement universitaire fréquenté :

.....
.....

Année académique de la dernière inscription : □ □ □ □ - □ □ □ □

Intitulé du diplôme universitaire obtenu :

Année d'obtention du diplôme : □ □ □ □

C. Justification des 5 dernières années

A remplir **obligatoirement**

!!! LE DOSSIER DE L'ÉTUDIANT DOIT IMPÉRATIVEMENT CONTENIR DES JUSTIFICATIFS RELATIFS AUX 5 DERNIÈRES ANNÉES PRÉCEDANT SON INSCRIPTION PAR LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Une attestation officielle de scolarité (pour chaque année avec **mention d'échec ou de réussite**) ;
- Des relevés de notes pour chaque année mentionnant les crédits du programme annuel de l'étudiant et les crédits acquis ;
- Une attestation officielle d'emploi ;
- Une attestation officielle de chômage ;
- Une attestation officielle justifiant un séjour à l'étranger comprenant les dates de départ et de retour ;
- Une attestation officielle justifiant un état médical ;
- Ou tout autre document officiel justifiant le passé de l'étudiant.

A défaut et à titre exceptionnel, l'étudiant doit signer, en nos services, une déclaration sur l'honneur attestant, pour chaque année concernée, qu'il n'a pas suivi d'études supérieures (demander le document ad hoc)

Année académique	Justification - Activité	Résultat (réussite ou échec)
2023-2024		
2022-2023		
2021-2022		
2020-2021		
2019-2020		

!!! Toute déclaration incorrecte ou mensongère sera considérée comme une fraude à l'inscription, sanctionnée par la perte de la qualité d'étudiant régulièrement inscrit, ainsi que de tous les droits liés à cette qualité et des effets de droit liés à la réussite d'épreuves durant l'année académique ; sans remboursement des droits d'inscription, sans préjudice de la possibilité d'exclusion, susceptible d'entraîner le refus d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur pendant 3 ans.

Je soussigné(e) :

- **déclare avoir reçu par email sur mon adresse mail personnelle renseignée sur ce bulletin, entre autres, les documents suivants :**

Le programme des cours du cycle d'études.

Règlements :

- le règlement général des études ;
- les règles des jurys et d'évaluation ;
- le règlement en matière de propriété intellectuelle, de protection et de valorisation des résultats des recherches réalisées au sein ou sous la responsabilité de l'UMONS ;
- la charte de l'utilisateur des ressources informatiques de l'Université de Mons.

Service social U-help :

- Possibilités de Réduction Minerval – Procédure ;
- Formulaire de demande de réduction du minerval ;
- Demande d'étalement du minerval.

- **déclare avoir pris connaissance et avoir adhéré aux différents règlements transmis.**

Les documents sont remis à l'étudiant lors de la première inscription. Ils sont susceptibles d'être modifiés et restent à disposition dans leur version coordonnée sur le site intranet de l'Université. Ils sont supposés être lus, compris et connus des étudiants.

➤ **PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE - DONNEES PERSONNELLES**

Les données communiquées lors de votre demande d'inscription et celles collectées pendant votre cursus seront reprises dans différents traitements de données de l'UMONS, de manière conforme au **Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et à la législation belge en vigueur.**

La charte vie privée de l'UMONS est consultable via le lien <https://web.umons.ac.be/fr/mentions-legales-et-protection-de-la-vie-privee/>

1.

Responsable légal du traitement : Université de Mons (UMONS)
Place du Parc 20, 7000 Mons
service.inscriptions@umons.ac.be

2. Les données à caractère personnel sont récoltées et traitées à des fins de gestion administrative et académique dans le cadre de notre mission d'enseignement d'intérêt public. Nous ne pouvons procéder à votre inscription sans la fourniture de ces données.

Les données pourront également être utilisées pour vous informer sur les activités organisées en interne, sur l'actualité de l'UMONS et les services offerts par l'Université.

Plus accessoirement, les données peuvent être utilisées à des fins scientifiques ou statistiques en veillant à une anonymisation.

3. Vos données sont conservées pendant 75 ans pour des raisons probatoires et d'archives. Pour les dossiers n'ayant pas abouti à une inscription à l'UMONS, les données sont conservées pendant 4 ans.

4. Tout étudiant régulièrement inscrit reçoit, dès sa première inscription à l'UMONS, une boîte aux lettres associée à deux adresses électroniques : une adresse « student » (prenom.nom@student.umons.ac.be) qui est l'adresse d'émission principale et une adresse alumni (prenom.nom@alumni.umons.ac.be). A défaut de réinscription effective au 31 décembre de l'année académique suivante, les comptes d'utilisateur sont désactivés (à l'exception de l'adresse alumni qui est conservée en cas d'obtention d'un diplôme/certificat délivré par l'UMONS).

Parmi les données que nous recueillons, votre numéro de téléphone portable pourra être utilisé par l'UMONS (qui ne le communiquera pas à des personnes extérieures) pour vous contacter, en ce compris

par SMS. Par ailleurs, la photo nécessaire à la confection de votre carte d'étudiant, communiquée lors de votre dossier d'inscription à l'UMONS, figurera dans les banques de données automatisées et autres traitements de l'Université. Elle apparaîtra également comme photo de profil par défaut dans la plateforme d'enseignement à distance de l'UMONS.

5. Les données à caractère personnel récoltées dans le cadre de votre inscription et de votre cursus sont utilisées essentiellement pour un usage interne à l'Université.
Les destinataires de ces données sont donc les services de l'Université ayant besoin de traiter ces données. Vos données peuvent aussi être communiquées au prestataire informatique pour la gestion du paiement (multisafePay), au Commissaire du Gouvernement chargé de contrôler notre institution, aux administrations publiques (allocations familiales, allocations d'études, ...), à l'Académie de Recherche et Enseignement Supérieur (ARES), au Conseil des Recteurs (CREF), au fonds Social européen (FSE) et à d'autres établissements d'enseignement supérieur si cela s'avère strictement nécessaire.

Le Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur a autorisé l'Ares, à traiter certaines données du registre national en tant que clé d'identification et source de données authentique permettant la constitution d'une base de données centralisée des inscriptions et du parcours depuis la demande d'admission jusqu'à l'obtention du diplôme des étudiants de l'enseignement supérieur.
Cette autorisation bénéficie à l'UMONS qui pourra donc accéder aux données du Registre National et demander un numéro de registre bis, soit un numéro d'identification pour les étrangers résidant en Belgique, si vous n'avez pas de numéro au Registre National.

Certaines données sont susceptibles d'être fournies via la plateforme E-paysage gérée par l'ARES qui groupe l'accès à des sources de données labellisées authentiques et alimentées par les établissements d'enseignement supérieur et l'administration.

Des informations détaillées en matière de vie privée relatives à la plateforme E-paysage sont disponibles via le lien suivant : <https://www.ares-ac.be/fr/vie-privee/e-paysage>

6. De manière générale, concernant vos données à caractère personnel traitées à l'UMONS, vous pourrez demander un accès et, le cas échéant, demander de faire rectifier des données inexactes ou de les compléter (contact postal : 9 Avenue Frère Orban 7000 Mons ; contact mail : service.inscriptions@umons.ac.be). Si les conditions légales sont réunies, vous bénéficiez aussi d'un droit à l'effacement, à la limitation du traitement, à la portabilité et d'un droit d'opposition.
En cas de litige concernant vos données, une réclamation peut être introduite auprès de l'Autorité de Protection des Données <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen/page-d-accueil>
Il est proposé de contacter préalablement notre délégué à la protection des données dpo@umons.ac.be

Fait à , le / /

Signature de l'étudiant(e) :